



Assemblée Générale 2024

Du Jeudi 6 Février 2025

À la salle Marcel Paul de Bois le roi

AG 2024

PRESENTS :

CLEQUIN JP., MENARD J., HAAS D, BEGUINE C., BEGUINE JL., DALIGAUT D., CHOLLET O., CHOLLET D., LOPEZ N, REDUREAU W., MICHEL C., BIGOT L., BACHET M., GATE R., SCHWOEHRER F., BALAN A., MERIEUX C. (18h46), LEGRAND P. (18h57),

POUVOIRS :

RONGEON M., LIAIGRE D., MARTIN-CABANAS B., HURBIN J., RONGEON A., BECHU P., ALEMANNI S., FASSI M., VERNERIE JP, ILIAS C., VAN ISEGHEM M.

ABSENTS EXCUSES :

RONGEON M, LIAIGRE D., BECHU P., RONGEON A., GAUTIER C., RADULESCU M., PERNOLLET F., BRINCOURT T.,

SECTIONS ABSENTES OU REPRESENTEES PARTIELLEMENT :

SECTIONS: ARCHERIE, BADMINTON, BASKET, FITNESS, KARTING, PLONGEE, RANDONNEE, SQUASH, VOLLEY.

Sections : 44 voix + Bureau 5 voix = 49 voix

Quorum (66% des sections et du bureau COSEG) : 32 voix

Nbre délégués présents :	19
Nbre de pouvoirs :	11
Total :	30

Le quorum n'étant pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est annulée. La séance est ouverte à 18h30 en tant qu'Assemblée Générale Extraordinaire conformément aux statuts de l'association.

ORDRE DU JOUR

1/ Mot du président.....	3
2)RAPPORT MORAL.....	3
3/ Instruction des dossiers.....	4
4/ Rapport financier.....	5
5/ Paroles aux sections	6
• Section ARCHERIE	6
• Section BADMINTON	6
• Section BALL-TRAP.....	7
• Section BASKET	7
• Section CYCLO MELUN.....	8
• Section CYCLO RENARDIERES	8
• Section FELDENKRAIS.....	10
• Section FITNESS	11
• Section KARTING.....	12
• Section MOTO.....	13
• Section PLONGEE	19
• Section RANDONNEE	19
• Section S2A	20
• Section SQUASH.....	23
• Section VOLLEY	23
• Section YOGA.....	24
6/ Election Bureau / Constitution CODIR.....	25
7/ Questions diverses	26
8/ Annexe financier.....	27

1/ Mot du président

Bonsoir à tous, je vous remercie de votre présence à notre AG 2024.

Je présente tout d'abord la démission du bureau et du codir 2024.

Selon l'article 9 des statuts du COSEG le bureau comprend 5 membres minimum et 8 maximum. S'il y a des volontaires pour rentrer au bureau il est encore temps de vous porter candidat.

Voici la composition du bureau sortant :

- Président :M. CLEQUIN Jean-Pierre
- Trésorier :M. MENARD Jacky
- Secrétaire : M. RONGEON Mickaël
- Secrétaire adjoint : M. LIAIGRE David
- Membre du Bureau :M. HAAS Daniel

Nous procéderons à l'élection du bureau et du codir au point 8 de l'ordre du jour.

A l'issue de cette AG le Bureau du COSEG vous propose de partager le pot de l'amitié, par avance je vous remercie de votre participation.

2) RAPPORT MORAL

Depuis notre dernière AG qui s'est déroulée le 8 février 2024 dans cette même salle, le bureau du COSEG s'est réuni les 20 mars, 29 mai, 11 septembre et 29 novembre.

Chaque section a reçu les CR qui sont consultables sur le site du COSEG (<https://coseg77.com>)

Les effectifs du club ont été en 2024 de 267 adhérents, on peut noter une stabilité par rapport à 2023 où il y avait 271 adhérents.

La répartition des 267 adhérents est la suivante :

253 OD / AD soit 94.75% de l'effectif

14 extérieurs soit 5.75% de l'effectif

Le COSEG était composé de 16 sections en 2024.

Secteur des Renardières avec 10 sections :

Badminton, balltrap, basket, cyclo, feldenkrais, fitness, squash, archerie, volley, yoga.

Secteur de Melun avec 6 sections :

S2A aéronautique, cyclo, karting, moto, randonnée pédestre, plongée.

Depuis plusieurs années nous constatons une baisse de fréquentation aux AG, un questionnaire a été soumis du 26 mars au 8 avril 2024 à chaque section. Il ressort majoritairement des réponses reçues :

1°) que l'invitation à l'AG n'est pas ou n'est que très rarement diffusée à l'ensemble des adhérents dans les sections.

2°) que la tenue de l'AG un jeudi convient quasi unanimement.

3°) que l'horaire de 18h30 semble convenir.

Devant ces réponses d'une part et le constat d'autre part de la faible participation physique des sections aux AG, le Bureau du COSEG a décidé de mettre en place une incitation pour les sections à participer aux AG. En conséquence et à compter de l'AG du 06/02/2025

Les sections présentes avec le nombre de délégués correspondant à leur nombre de voix auront la part variable de leur subvention soit les 15 euros majorée de 20%.

Petit rappel, en cas d'absence un délégué peut donner son pouvoir à une autre personne de sa section. Une personne ne peut être en possession que de deux pouvoirs au maximum.

Nous avons reçu une demande concernant le tennis mais celle-ci ne concernant pas une réouverture de la section, elle n'entre pas dans les attributions du COSEG.

Le bureau n'a plus de nouvelles de la création d'une "canne anglaise" ni d'une section "aviron". Nous considérons ces projets sans suite.



Nous avons également reçu une demande pour créer une section "sophrologie" sur le site des Renardières, Après étude du dossier, le Bureau a décidé de s'y opposer car la sophrologie n'est pas une pratique sportive en soi mais une méthode de relaxation. La création de cette activité est donc renvoyée soit vers la SLVie ou vers la CMCAS.

Le 11/09/2024 le bureau a validé la création d'une nouvelle section. Le cross training, nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle section.

Une autre section est en cours de création. Elle se nommera "IKARUS" son objet est de proposer des vols aéronautique à l'ensemble des Ayants-Droits et Ouvrants-Droits des Industries Électriques et Gazières.

Pour conclure ce rapport moral je remercie au nom du Bureau et en mon nom l'ensemble des Bureaux des sections pour le travail réalisé dans l'organisation et le fonctionnement des sections.

Vote du rapport moral

Pour : 30 / 30 (100 %)
Contre : 0 / 30 (0 %)
Abstention : 0 / 30 (0 %)

3/ Instruction des dossiers

Daniel HAAS, en charge de la collecte les dossiers souhaite faire quelques rappels.

Il est demandé à chaque section tous les ans de renseigner un dossier et de le remettre au COSEG.

La période de demande de ce dossier est aux alentours de mi-décembre avec une date limite aux alentours de mi-janvier.

Si pour une raison quelconque, vous n'avez pas reçu cette demande fin décembre, il vous appartient de vous rapprocher du COSEG pour avoir une explication sur cette non réception. De la même façon, si fin janvier, vous n'avez pas reçu de convocation pour l'AG, il faut vous en inquiéter.

Le dossier demandé est constitué de 4 éléments.

- Un bilan financier à renseigner directement en ligne sur le site du COSEG.
- Un prévisionnel également à renseigner en ligne directement sur le site du COSEG.
- Un document au format word (pour insertion dans le PV de l'AG du COSEG) portant sur les activités sportives de la section pour la saison passée.
- Un fichier excel avec un format spécifique pour permettre une concaténation de toutes les sections.

Dans ce fichier, il est demandé le statut de vos adhérents (OD, AD ou Ext). A la vue de ce qui a encore été retourné cette année, il semble très important de rappeler ce qu'est un OD ou un AD.

Un **OD**, est un **Ouvrant-Droits**. Il ouvre les droits. C'est donc un **agent des IEG**.

Un **AD** est un **Ayant-Droits**. Il peut **bénéficier des droits ouverts par l'OD**. Il s'agit des proches de l'OD (ses membres de la famille) qui sont indiqués sur la carte Activ de l'OD.

Concernant les stagiaires qui s'inscrivent à une section pour pouvoir pratiquer une activité sportive. Si la personne a un NIA (Numéro d'Identification d'Agent) de la forme d'un nombre à 8 chiffres, il est OD (Ouvrant-Droit) dans l'autre cas, il est Ext (Extérieur). En tant qu'OD, il peut vous fournir sa carte Activ téléchargeable sur le site de la CCAS.

En cas de doute ou pour toute question, ne pas hésiter à contacter le Bureau du COSEG : Bureau@coseg77.com

4/ Rapport financier

Le rapport financier a été distribué et commenté par le trésorier, Jacky MENARD. Les documents et factures nécessaires à la comptabilité sont à la disposition de tous auprès du trésorier du COSEG.

Compte de résultat et bilan de l'exercice 2024 en [annexes](#)

Les cotisations de 3€ (OD/AD) et de 6€ (Extérieur) sont maintenues pour 2025.

La première partie des subventions seront virés prochainement sur le compte des sections ayant fourni leurs effectifs au 31/12/2024.

ATTENTION, ce 1^{er} versement n'est effectué que si la section a transmis son bilan d'activités sportive (document au format word).

Le 2^{ème} versement se fera sous réserve que les sections se soient acquittées de leur cotisation au COSEG. Cotisation dont le montant leur sera communiqué par le trésorier au cours du 1^{er} trimestre.



Actuellement 2 sections ouvrent les droits d'effectuer une demande de subvention auprès du département : la plongée et cyclo

Vote du rapport financier

Pour : 30 / 30 (100 %)
Contre : 0 / 30 (0 %)
Abstention : 0 / 30 (0 %)



Vote du Quitus au Trésorier

Pour : 30 / 30 (100 %)
Contre : 0 / 30 (0 %)
Abstention : 0 / 30 (0 %)

Le solde des comptes est de :
1 290,87€ pour le compte courant
7 522,14€ pour le livret bleu

5/ Paroles aux sections

Section ARCHERIE



<https://coseqarcherie.wordpress.com>

Synthèse de l'année 2024

En 2024, nous avons poursuivi notre activité à un rythme différent des années précédentes. En raison de contraintes de calendrier, nous avons formé deux groupes : un groupe existant qui pratiquait le jeudi et un nouveau groupe qui pratiquait le mercredi.

Ces changements ont été motivés par des contraintes professionnelles (réunions, déplacements) et organisationnelles (télétravail). En conséquence, l'émulation était moins forte et les membres du groupe existant sont venus moins souvent. Malgré cela, le nouveau groupe a réussi à recruter une nouvelle membre et a même bénéficié de la participation ponctuelle d'une étudiante en alternance, championne de France dans sa catégorie d'âge.

Face à cette situation, nous avons décidé de nous réunir pour réorganiser notre pratique :

- Le groupe existant rejoindra le nouveau groupe le mercredi (avec, entre autres, un changement de jour de télétravail).
- Deux des trois membres du bureau prenant leur retraite d'ici fin 2026, nous avons décidé de renouveler le bureau. Les anciens membres restent en biseau pour transmettre les éléments administratifs (trésorerie) et techniques (matériels) utiles.
- Pour relancer les adhésions, nous avons demandé à une nouvelle adhérente de préparer un texte à l'attention de l'ensemble du personnel travaillant aux Renardières.
- Pour nous adapter à l'effectif et remplacer le matériel consommable, nous allons préparer une commande de mousses et d'arcs pour gauchers.

Nous tirons des leçons de l'année 2024 pour rebondir et relancer notre activité.

Section BADMINTON

L'année a été marquée par une relative régularité des entraînements, principalement le lundi (au détriment en mercredi), avec en général à 4 ou 8 joueurs présents sur les terrains. Le pool de joueur s'est étoffé avec une petite quinzaine de joueurs réguliers. L'utilisation de Teams pour les RDV et la planification des trajets permet de faciliter la communication et la motivation pour les entraînements. Le niveau a clairement monté avec de surcroît la présence régulières de filles motivées et qui jouent sans problèmes avec les garçons, en double et en simple. L'ambiance est bonne et conviviale.

Comme d'habitude pendant l'été, nous avons pu maintenir nos entraînements.

En fin d'année, nous avons acheté des raquettes et des volants supplémentaires.

Section BALL-TRAP



C'est sous un beau ciel bleu et chaud près de Biscarosse que c'est déroulé le 44eme Challenge Marcel Paul de Ball-Trap le we de l'ascension sur le stand de Biscarosse organise par la section Ball-Trap de la CMCAS de Bordeaux.

Nous étions 96 participants et participantes qui avaient répondu présents, représentant une vingtaine de CMCAS.

Pour la CAS de Seine et Marne 2 concurrents pour la section du COSEG étaient inscrits et un adhérent nous accompagnait.

Denis CHOLLET avec 124/150 se classe 8eme au scratch et 6^{ème} vétéran

Patrick HUET avec 113/150 se classe 22eme au scratch et 9^{ème} vétéran

Outre l'esprit de compétition, le respect des règles de sécurité, tout s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité.

Remerciements au collectif de la section Ball-Trap de la CMCAS de Bordeaux.

Outre le challenge Marcel Paul qui est notre seule compétition de l'année pour la section COSEG, les adhérents s'entraînent sur les stands de la région.

Certains adhérents possédant des licences fédérales (FFBT,FSGT) participent à bien d'autre compétitions régionales, nationales et internationales.



Section BASKET



Les séances de basket se déroulent au gymnase des Hautes Peines entre 12h15 et 13h30 les jeudis. Elles débutent par un échauffement, et se poursuivent par un entraînement technique (exécution de passes, de shoots et mise en œuvre de tactiques collectives simples), pour enfin terminer avec un match en tout-terrain ou demi-terrain. Les équipes sont parfois mixtes mais toujours équilibrées.

Cette année, on a perçu une légère baisse de l'effectif mais la motivation des joueurs est toujours au rendez-vous. On va essayer en 2025 d'augmenter nos effectifs et de dynamiser encore plus la section.

Section CYCLO MELUN

En 2024 la section était composé de 7 licenciés ffct, aucune sortie club réalisé .

la section a participé a plusieurs organisation ffct

1)16 mars 2024 :rando st martin du tertre dans l'yonne 88 kms

2)14 avril 2024 ;rando a trigueres dans le loiret 53 kms

3)21 septembre 2024 : rando de la pomme a charmoy dans l'yonne.

Chaque cyclo a plus ou moins rouler de facon individuel dans son secteur de résidence.

Un membre de la section a valider le brevet cyclotourisme national, soit 91 pointages de sites remarquables dans les départements en France hors dom tom.

Les 2 derniers ont été réalisés en octobre 2024 en moselle et meurthe et moselle.

Pour 2025 nous espérons vivement reprendre nos sorties club en régions.

Section CYCLO RENARDIERES

Section cyclo Renardières Rapport d'activité Saison 2024 - Prévisions 2025

1. Activités réalisées

1- La semaine fédérale à Roanne du 20 au 28 juillet 2024.

Nous étions deux du club à nous être inscrits à la 85° semaine fédérale internationale de la Fédération Française de Cyclotourisme organisée du 20 au 28 juillet à Roanne dans la Loire avec cette année plus de 7000 participants.

Nous avons pu ainsi parcourir 403 km dans cette région du centre de la France et découvrir en particulier les bords de Loire et du canal de Roanne à Digoin.

Nous avons été accueillis la première nuit par un violent orage avec beaucoup de vent qui a pas mal bousculé ceux qui avaient fait le choix de loger en camping, Les conditions météo se sont ensuite bien améliorées et nous ont permis de faire les circuits P1 ou P2 (50 à 80km pour 400 à 700m de dénivelé). La cyclo-découverte du mercredi nous a permis de largement visiter Charlieu où plusieurs ordres religieux (Bénédictins et Franciscains) nous ont laissé un important patrimoine.

A noter que l'agglomération a fait des énergies renouvelables une de ses priorités comme en témoigne un circuit qui serpente entre les bords de Loire et la voie verte à Roanne. Quatre kilomètres pédagogiques ponctués de totems permettent de découvrir différents sites de production d'énergie renouvelables implantés à Roanne (énergie éolienne, biomasse, photovoltaïque).

Le pays Roannais et sa ville jumelle Riorges sont comme beaucoup d'endroits en France situés dans une belle région viticole qui s'étage sur les coteaux qui bordent la vallée de la Loire. Et qui dit vallée et coteaux dit belles grimpettes, pas très longues mais sèches. Notons d'ailleurs que s'il est possible de suivre la Loire le long de son cours sur une grande partie de son parcours, en amont de Roanne ce n'est plus possible : un barrage hydroélectrique ferme la vallée à l'entrée de belles gorges.

Rendez-vous l'an prochain à Orléans.

2- La semaine vélo-rando à Vogüé du 7 septembre au 15 Septembre.



Départ du groupe cyclo



Après l'effort le réconfort

Vogüé, village pittoresque de l'Ardèche classé parmi les « *Plus beaux villages de France* », est le point de départ de nos différentes randonnées. Nous logeons au Domaine Lou Capitelle, bien connu pour l'accueil des groupes cyclos, au cœur d'un site exceptionnel en bordure de l'Ardèche. Au cours de la semaine, nous profitons pour déguster les nombreuses spécialités locales, notamment les criques, les caillettes, la maoche, sans oublier le macaron de Joyeuse. Un vrai régal !

Au programme de la semaine, des sorties cyclo et des randonnées pédestres, principalement dans le parc naturel des Monts d'Ardèche et la montagne de Berg.

Quelques visites ont complété notre séjour : le village de Vogüé et son château, le petit village médiéval de Balazuc, classé parmi « *Les Plus Beaux Villages de France* », la grotte Chauvet et son ensemble de dessins exceptionnels et unique par son ancienneté et ses qualités picturales.

C'est dans ce cadre merveilleux que nous avons passé une semaine sportive, conviviale et chaleureuse.

2. Gestion de la section

En 2024, le nombre de licenciés à la section cyclotourisme est resté stable : 9 adhérents.

Le Président actuel, Dominique Cotelle nous a fait part de sa décision de ne pas prolonger son mandat à la tête de section cyclotourisme de la saison prochaine. Réunis en assemblée plénière le 12/09/2024, les adhérents de la section cyclotourisme du COSEG Renardières ont désigné à l'unanimité :

Président : Philippe Emain, en remplacement de Dominique Cotelle ; en conséquence,

Dominique Cotelle perd son pouvoir de signature sur le compte du COSEG Renardières.

Trésorière : Marie-Hélène Foucard qui garde ses fonctions.

Trésorier adjoint : Régis Gâté ; l'assemblée décide que le pouvoir de signature auparavant détenu par Dominique Cotelle était dorénavant conféré à Régis Gâté.

Le nouveau bureau pour 2025 sera constitué de :

Président : Philippe Emain

Trésorière : Marie-Hélène Foucard

Trésorier adjoint : Régis Gâté

Les adhérents de la section cyclotourisme remercient chaleureusement Dominique pour avoir présidé le club pendant de nombreuses années, pour son investissement dans l'organisation des sorties et le bon fonctionnement club.

3. Trésorerie

Une partie de la subvention a été redistribuée aux adhérents. Le reste sera utilisé comme fonds de roulement. La dépense globale des adhérents ayant participé aux sorties organisées par la section s'élève à 7 700 €.

4. Prévisions 2025

Nous proposons quelques randonnées inscrites actuellement au calendrier de la FFCT, à savoir :

- Les BCMF : le Haut-Bugey, les Vosges du sud, le Morvan.
- La Semaine Fédérale internationale de cyclotourisme du 3 au 10 Août 2025 à Orléans.
- La Semaine cyclo-rando, du 13 au 20 juin en Dordogne à Tamniès.

La section cyclotourisme des Renardières.

Section FELDENKRAIS

Bilan sportif de la section COSEG Feldenkrais pour l'année 2024

Liste de leçons de prise de conscience par le mouvement abordées en 2024 :

- 09/01/2024 : jambes légères
- 16/01/2024 : marcher sur différentes parties du pied + sauter mieux
- 23/01/2024 : passer la position assise (par terre) à la position debout
- 30/01/2024 : apprendre à connaître l'articulation de la jambe
- 06/02/2024 : pas de séance
- 13/02/2024 : pas de séance
- 20/02/2024 : bouger la jambe comme une grenouille
- 27/02/2024 : pas de séance
- 05/03/2024 : séance sur chaise : mobiliser la nuque, les épaules et le dos, mains sur la tête (décalée au 07/03)
- 12/03/2024 : relâcher les muscles de la jambe (approche Thomas Hanna)
- 19/03/2024 : cercles avec les talons
- 26/03/2024 : les bords du pied
- 02/04/2024 : Petits mouvements pour s'endormir facilement
- 09/04/2024 : pas de séance
- 15/04/2024 (rattrapage) : Soulever les genoux de façon optimale
- 16/04/2024 : Découvrir l'articulation de la hanche en tournant le bassin autour de la tête du fémur
- 23/04/2024 : les muscles fessiers
- 30/04/2024 : allonger les ischio-jambiers
- 07/05/2024 : séance sur les hanches
- 14/05/2024 : séance sur les hanches
- 21/05/2024 : mouvements de la main qui calment le système nerveux
- 28/05/2024 : détente des yeux
- 04/06/2024 (reportée au 06/06) : introduction à une position assise confortable
- 11, 18, 25/06/2026 : pas de séance
- 02/07/2024 : les bras en triangle et la nuque
- 09/07/2024 : archer la nuque
- 16/07/2024 : arrêter de respirer
- 23/07/2024 : détente des yeux avec les mains
- 30/07/2024 : mouvements des yeux
- 6, 13, 20, 27/08/2024 : pas de séance
- 03/09/2024 : ouvrir la poitrine et redresser la posture sans effort
- 17/09/2024 : explorer les côtes

- 01/10/2024 : mouvements de la mâchoire
- 08/10/2024 : mains de chirurgien
- 15/10/2024 : mouvements de la main
- 22/10/2024 : mouvements de la jambe
- 29/10/2024 : mouvements de la jambe (suite)
- 05/11/2024 : jambe et cage thoracique
- 12/11/2024 : utiliser tête, bassin et jambes pour plus de confort dans le genou
- 19/11/2024 : trajectoire du genou dans la marche
- 26/11/2024 : liberté de l'épaule et colonne vertébrale
- 10/12/2024 : relever la tête
- 17/12/2024 : la voix et les résonateurs

Ce programme varié a engendré beaucoup de mouvements oubliés, de sensations inhabituelles, de détente et de fluidité.



Est-ce la main qui fait bouger le genou ou la jambe qui fait bouger le bras ?

Section FITNESS



Rapport d'activité 2024 – COSEG Fitness Renardières

L'année 2024 a vu le nombre d'adhérents augmenter (26 en 2024 contre 23 en 2023) avec notamment la proposition d'un second cours le vendredi à partir de septembre 2024.

En effet, les cours se déroulent toujours les mercredis midi de 12h00 à 13h00 au Dojo mais à la suite des réponses reçues lors de la seconde enquête menée cet été, un second cours le vendredi (seul jour disponible pour le Dojo), cela a donc été mis en place.

Les activités de Pilates sont réalisées en grande partie sans accessoires. Cependant le club a investi dans de nouveaux Fit-Ball (grands ballons), en complément des mini ballons de fitness achetés en 2023.

Un nombre restreint de cours ont été reportés dû fait de la météo ou de l'indisponibilité du professeur.

Un sondage est mené régulièrement afin d'assurer un nombre minimum de pratiquants lors des cours notamment le vendredi où il y a moins de monde que le mercredi en général.

Si le professeur est disponible, il sera proposé des séances supplémentaires pendant les vacances scolaires avec la possibilité de faire découvrir cette activité douce sous forme de stage/cours unitaire.

Aux vues de l'état du dojo, nous utilisons les tapis de Yoga en complément.

Cet été à la suite d'un gros orage et le bouchage de l'évacuation d'eau de la pente de la sortie du secours du Dojo, des tapis ont été endommagés. La question du changement des tapis pour toutes les activités du COSEG qui ont lieu dans le Dojo est à envisager avec le site et/ou la CAS 77 éventuellement.

Section KARTING



Karting à Moissy Cramayel

- Quelques sessions d'entraînement en extérieur, en général le vendredi soir.

Karting Soucy – Sens

- Juin 2024 : Journée Kart de compétition Rotax 2 temps sur la piste internationale de vitesse à Soucy près de Sens, qui se déroule en formule mini championnat. A noter la magnifique 1ere place d'un adhérent à l'issue d'une journée très disputée.



Challenge Karting INTER SLV

- Septembre 2024 : organisé par la CAS Seine et Marne qui a rencontré comme tous les ans un vif succès et bénéficie d'une très bonne organisation. A noter que 2 pilotes Kartelec figurent sur le podium à la 2e place.



Championnat Kartland 2024

- Participation au championnat Kartland de Moissy-Cramayel.

OBJECTIF 2025 : Continuer d'animer cette activité et partager de bons moments dans la convivialité.

Section MOTO



La section qui était en sommeil depuis 2023 et aussi partiellement en 2024 a retrouvé un second souffle en fin d'année grâce à l'arrivée de Julien Hurbin qui, tant par ses contacts que par son énergie a su redynamiser la section et ainsi enregistrer une cinquantaine d'adhésions.

Sa prise de fonction comme Président de la section sera effective à partir du 1er janvier 2025.

NB : remerciement chaleureux à Daniel Haas d'avoir animé en 2024 la section et recrée un nouveau bureau pour 2025. Sans sa participation active la section aurait disparu, ce qui aurait été dommageable au vu du potentiel d'adhérents en Seine et Marne.

Puisque c'est l'heure des bilans nous tenons à remercier Michael Rongeon pour la création de la section il y a 10 ans, de son implication pour l'élaboration et l'organisation des nombreuses sorties tant au niveau du club, que des sorties annuelles d'une semaine sous l'égide de la CMCAS de Seine et Marne.

3 sorties ont été organisées en 2024 (voir compte rendu ci-joint)

1 – En mai 2024 : Week-End à la frontière belge au Val Joly dans le parc naturel régional de l'Avesnois avec les collègues du moto club d'Amiens.

2 – En juillet 2024 : Sortie à Brienne le Château pour se retrouver au rassemblement annuel aéronautique des ULM.

3 – En septembre 2024 : Week-end en Moselle organisé par Julien Hurbin avec la visite du fort du Hackenberg, énorme ouvrage d'artillerie, fortification qui faisait partie de la ligne Maginot et aussi visite de l'ossuaire et de la nécropole de Douaumont près de Verdun.

Donc bilan annuel 2024 très satisfaisant, et prometteur de belles réussites à venir.

WEEK-END à ValJoly (59).

C'est à 9h30 avec encore un peu de brouillard que l'effectif restreint du Moto Club du COSEG77 prend la route ce samedi 26 mai pour ValJoly. La route prévue via Nangis, Rebais, Château-Thierry, Fère En Tardenois puis Fismes nous mènera vers le chemin des Dames où nous déjeunerons. Les petites routes tranquilles étaient un vrai régal pour notre allure de sénateurs. Le restaurant retenu est "Le Poilu" à Cerny En Laonnois où nous arrivons 5 mn avant à midi.



Au repas, martiflette (tartiflette au Maroilles) pour certains et salade au lard comme autre choix suivi d'une tarte aux pommes et d'un café.

Vers 13h 45 nous avons repris la route direction Laon, Hirson et ValJoly où nous sommes arrivés vers 15h15 au domaine de la Héronnière où nous étions attendu. Les collègues du Moto-Club d'Amiens arrivèrent à 16h00 comme convenu.

Après avoir pris possession des chambres, ce fut l'heure de faire quelques courses pour alimenter un peu le bar du gîte qui était à notre disposition.

C'est autour de ce pot d'accueil et sur les tables extérieures que nous avons planifié notre promenade du lendemain matin.



A 19h00, la table dressée nous attendait pour un frugal souper qui consistait à des assiettes de charcuterie, suivies de cuisses de poulet accompagnées de délicieuses frites (la proximité de la Belgique faisant...) et en nombre plus que raisonnable. Le dessert composé d'une tarte à la rhubarbe complétait ce très bon et très (trop ?) copieux diner. La soirée conviviale précéda la nuit réparatrice.

Au petit matin c'est avec une météo couverte et humide après le passage d'un épisode pluvieux que nous prîmes notre petit déjeuner.

A 9h00, le groupe de 6 motos pris la route en direction de Chimay.

Après une promenade à pied dans la ville, nous avons pu enfin trouver un établissement d'ouvert pour prendre une boisson. Nos voisins belges ne semblent pas être des lève-tôt le dimanche matin 😊



Le ravitaillement en carburant des machines fait à un prix intéressant, nous reprenions la route en direction du gîte pour le déjeuner prévu à 12h00.

Déjeuner composé d'une entrée avec une salade de concombre, suivie d'une blanquette avec son traditionnel riz et en dessert, une salade de fruits et un gâteau breton. Un café permettait de ne pas s'assoupir à table.

A 14h00, les 2 clubs reprenaient la route après un WE très sympathique et convivial qui ne demandait qu'à être reconduit.

Sur la base nautique et autour de celle-ci, était organisé un WE sportif avec un triathlon. Ceci étant la circulation en moto pouvait se faire sans problème majeur et ne concernait qu'une faible étendue.

Coût de la sortie : 80€/pers pour l'hébergement, le repas du samedi soir, le petit déjeuner et le déjeuner du dimanche auxquels il a été ajouté 6€ pour les boissons.



La héronnière est un gîte pour hébergement de groupes il comprend 33 chambres et peut accueillir jusqu'à 115 personnes. La structure ainsi que La Maison des Sports Nautiques construites par le département sont en gérance par une société qui gère toutes les infrastructures (plusieurs sites de chalets, gîtes, restaurant) autour du lac de ValJoly.

Nous remercions grandement le MotoClub d'Amiens et surtout à Franck Piquet pour son organisation et son invitation à partager cette sortie.

Sortie à Brienne le Château (10).

Ce vendredi 5 juillet 2024, le moto club a proposé à ses adhérents et adhérentes une sortie sur la journée avec pour destination l'aérodrome de Brienne le Château qui est situé sur la commune de Saint-Léger sous Brienne.



Des appareils aux allures étranges....

Le choix de la journée du vendredi était dictée par la météorologie annoncée comme agréable et qui donc serait un atout pour avoir un maximum de choses à voir.

Pourquoi un aérodrome ? Pour quel évènement ?

Ce vendredi 5 et samedi 6 était organisé sur l'aérodrome le 75^{ème} rassemblement annuel du RSA (Réseau du Sport Aérien).

Le rassemblement aurait dû se tenir le week-end des 6 et 7 mais les limitations aéronautiques annoncées pour le 7 à cause du Tour de France vélo dans la région a conduit l'aérodrome à avancer l'évènement d'une journée. Ce rassemblement est l'occasion de voir une très grande majorité de machines (avions et ULM) construites par des amateurs mais aussi des avions de collections qui sont toujours en état de voler. Des stands tenus à proximité proposaient des services tels que des assurances, ou bien des renseignements sur les formations de pilotes, mais aussi des stands avec des pièces neuves ou d'occasions et bien sûr de quoi se restaurer ou se désaltérer.



Moteur 6 cylindres Walter Minor

Bien, avoir un but de promenade est une bonne chose mais le plaisir des motards est quand même de piloter sa machine et pour cela il n'était pas question de prendre l'autoroute pour nous y rendre mais plutôt d'emprunter des routes calmes et agréables pour apprécier pleinement notre plaisir de chevaucher nos montures. Pour cela, la route choisie à l'aller fut au départ de Montereau de rejoindre Nogent Sur Seine, Troyes et Brienne. Quant au retour ce fut par Troyes et Sens toujours hors autoroute. Le midi, les participants décidèrent à l'unanimité de se restaurer dans une gargote sur le chemin du retour. Une fois celle-ci dénichée et où la tenancière nous accepta malgré notre arrivée tardive (15 mn avant la fin du service). Ceci étant nous n'avons pas été pressé pour libérer les lieux et c'est vers 14h45 que nous reprenions la route avec une température idéale pour une promenade. La fin de la sortie sonna autour d'un dernier pot dans une rue piétonnière de Bray Sur Seine.



Enormément de constructions amateurs F-Pxxx



Beechcraft modèle Bonanza



Wassmer d'un collègue de la section S2A présent au rassemblement

Sortie du Week-End 7 et 8 septembre 2024.

Le rendez-vous étant fixé à 7h00 au centre Leclerc de Meaux, c'est pour un départ à 6h00 que les motards du sud se donnèrent rendez-vous à l'agence de Montereau.

Le météorologie était clémente par rapport aux derniers jours.

Une fois la douzaine de motos et le véhicule d'encadrement arrivés au point de regroupement, nous avons pris le départ vers 7h30 direction le Moulin de Valmy.



Un arrêt de 15 mn vers 9h15 à la station-service Intermarché de Courtisols a permis de désaltérer les motos et de profiter d'un très beau lâcher de pigeons voyageurs par les colombophiles locaux à partir de semi-remorques stationnés sur le chemin d'accès de la base ULM de "Courtisols Les Houches".



A 10h00 nous avons garé nos moto pour nous rendre au Moulin de Vzlmy. Cette étape a été l'occasion de prendre un petit café et viennoiseries qui avaient voyagés dans le véhicule d'encadrement.

Une demi-heure plus tard, nous reprenions la route pour le Val de Briey ou nous étions attendu pour déjeuner avant d'aller visiter le fort du Hackenberg à Veckring.

Cette visite très complète de 3h30, commentée par une charmante guide était très instructive.



C'est donc vers 19h00 que nous avons regagné notre hébergement à Kédange sur Canner.



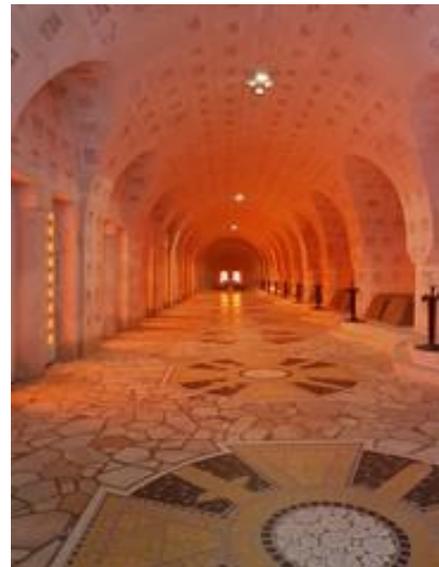
L'hôtel très confortable sortait d'une inondation survenue quelques mois auparavant. Le diner fut pris sous le chapiteau. Le programme du lendemain affiné par l'ajout d'une escapade au Luxembourg.

Il faut dire que la proximité du pays et les prix pratiqués là-bas, très attractifs étaient de bons arguments.

Cette étape a donc permis de faire quelques emplettes et de ravitailler les motos avant de reprendre la route vers l'Ossuaire de Douaumont où nous étions attendus pour déjeuner.



L'après-midi fut consacrée à la visite du monument.



En fin d'après-midi, nous avons repris la route pour un dernier stop à Courtisols.

L'occasion de prendre un dernier pot ensemble, de discuter de l'avenir du moto-club avec sa reprise par Julien épaulé par le trésorier en place Alain et des volontaires comme Jean-Luc, Daniel et d'autres à recruter sur chaque site pour transmettre les informations. Cet arrêt fut aussi l'occasion de remercier grandement les organisateurs de cette sortie (Julien et David) que chacun et chacune souhaite voir renouveler tant l'ambiance était fort sympathique.

A ces sorties, est à ajouter le rassemblement national de PLEAUX organisé par la CMCAS de Tullés-Aurillac du 31 mai au 2 juin.

Section PLONGEE



L'année 2023 se termine avec un effectif identique à la saison précédente, soit 11 licenciés.

Des sorties « Fosse 20m » sont programmées par l'USM tout au long de la saison sur le site de plongée UCPA Aqua Haut de Seine à Villeneuve la Garenne (nord-ouest de Paris), et ce, à raison d'une sortie par mois. Il suffit simplement de s'y inscrire. Il n'y a plus de transport en bus prévu cette année. Pour une question de coût, il sera privilégié le co-voiturage.

D'autres sorties sont proposées aux Abysséens au même titre que les membres de l'USM. Cette année, la Thaïlande en Avril 2024, l'Egypte en décembre 2024... Chacun fera ses choix par rapport à ses envies...

Le taux de présence aux entraînements reste identique aux années précédentes malgré une température d'eau en baisse. Les premières longueurs de nage ne se font pas très aisément... ce qui explique que nombreux sont ceux qui s'équipe d'une combinaison dite « légère », très peu d'entre nous nage en simple maillot de bain !...

Le mois de juin est notre fin de saison. Nous souhaitons nous retrouver la saison prochaine pour de nouvelles aventures. Alors rendez-vous en septembre ! Affaire à suivre !...

Section RANDONNEE



Bilan d'activité année 2024

- **Les randos :**

12 randonnées ont pu être organisées et un séjour à Noirmoutier :

1. 28 janvier rando « pot au feu » 18 participants 11kms conduite par Jean-Pierre et Norbert
2. 26 février : rando en forêt de Fontainebleau 13 kms 20 adhérents du Coseg et 11 de Cannes-Ecluse conduite par Alain
3. 8 mars rando en forêt 7 participants 8kms (pluie et vent) conduite par Yvonne
4. 21 mars rando Recloses ; 7 participants du coseg 7 de Cannes-Ecluse 11 kms conduite Par Jean-Pierre et Norbert
5. 25 mars ; rando « pizza » : 17 participants dont 8 marcheurs conduite par Norbert et Marie-France
6. 24 avril rando à Luisetaines annulée à cause de la pluie mais nous avons fait la visite du musée de la « vie d'autref13 mai Rando autour de Combs la ville conduite par Louis et visite du musée Dubuffet 17 participants 10 kms
7. 1er juin rando sur la Grande Paroisse : le sentier des sources moulins et lavoirs 16 kms 14 participants conduite par Norbert Marie-France et Robert
8. 17 juin rando barbecue au bord de l'étang de la Goutte(organisé par Norbert) 22 participants rando de 12 kms conduite par Marie-Claude et Jean-Pierre
9. 9 au 16 septembre séjour à Noirmoutier 26 participants 92 kms
10. 15 octobre rando à Luisetaines conduite par Marie-France et Norbert, repas au resto « chez » Grand 'Mère » 12 kms 11 participants
11. 14 novembre Rando en forêt de Fontainebleau 14 kms conduite par François
12. 15 octobre rando à Luisetaines conduite par Marie-France et Norbert, repas au resto « chez » Grand 'Mère » 12 kms 11 participants

13. 14 novembre Rando en forêt de Fontainebleau 14 kms conduite par François 6 participants
Sur l'ensemble de l'année avec le séjour à Noirmoutier nous avons parcouru 215 kms
193 participants et une moyenne des adhérents aux randonnées de 13.80

Section S2A



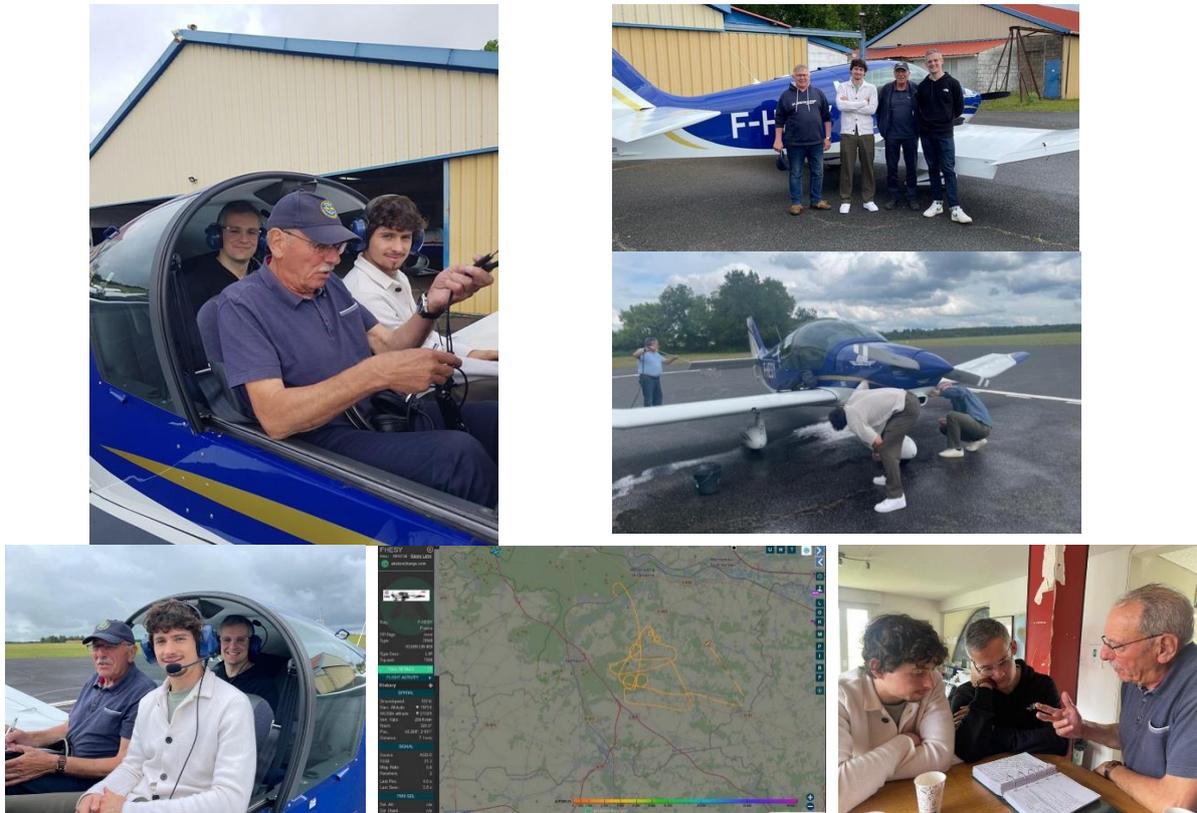
1) Activités réalisées en 2024

Les activités réalisées pour 2024 :

- La promenade en avion a pu être réalisée en octobre 2024. En effet, la date de la promenade a dû plusieurs fois être décalée car la météo n'était pas propice aux vol d'avions (date initiale le 1^{er} Avril 2023 reportée en juillet et en août 2023 et finalement reportée en 2024). Le 5 octobre 2024, 3 ULM quittèrent l'aérodrome de Pont Sur Yonne direction Le Havre pour voir le pont de Tanquarville puis filer sur le cap d'Antifer pour suivre ensuite le trait de côte devant Etretat et aller se poser à St-Valéry En Caux à 12h40. Le 4^{ème} équipage à bord de l'avion au départ de Moret pris les airs vers 11h10 et nous rejoint vers 13h00. Direction le restaurant avant de reprendre les machines et de rentrer en IDF l'après-midi.
- L'activité de stage Avion proposée par la section S2A a été validée. Le stage s'est déroulé à l'aérodrome de Moret-Episy. La météo n'était pas parfaite le matin mais elle s'arrangeait dans la journée pour devenir largement agréable pour voler. Les 3 stagiaires ont pu réaliser leurs heures de vol avec Alain comme instructeur. Jean-Pierre et Gilbert étaient à l'encadrement pour la partie logistique.
- La section a apporté une aide à ses adhérents pour les stages nationaux (avion et ULM).
- S2A a fait la promotion de plusieurs évènements nationaux, type « Air LEGEND » à Melun etc... Le meeting « Roissy-Meaux Air Show » qui devait se tenir les 22 et 23 juin a été annulé et est reporté à 2025.
- Le 15 septembre 2024, la section organisait une journée porte ouverte à l'ASCAA (Association Sénonaise de Constructeurs Amateurs Aéronefs) sur l'aérodrome de Pont Sur Yonne, avec un moment de convivialité offert par la section et la possibilité de faire des vols découvertes avions, ULM et planeurs.
- Un stage ULM de 3j/3h proposée par la section S2A en collaboration avec la CMCAS a eu lieu sur l'aérodrome de Pont-Sur-Yonne du 22 mars au 24 mars 2024. Sur les 10 participants, 2 ont continué de façon assidue leur formation pour obtenir leur brevet de pilote ULM à l'été. Il s'agit de Kévin GUILLOY et de Yohan WANDEROILD.

2) L'année 2024 en images

1. Stage ANEG Avion :



2. Journée Porte ouverte du 15/09 :



3. Stage ULM en mars:



4. Sortie à Saint-Valérie-En-Caux :



3) Activités envisagées pour 2025

Les activités envisagées pour l'année 2025 par la section S2A sont les suivantes :

- Sortie pour visiter des musées en Ile de France, ex : Musée de l'air au Bourget
- Sortie promenade en avion et en ULM pour visiter une usine dans le domaine aéronautique (ex : usine de fabrication d'Hélice comme "DUC" ou d'ULM comme HUMBERT ou d'avion comme Robin, ...).
- Les meetings aux alentours seront proposés, le Air Show de Meaux, le Bourget, Air Legend et autres, avec une participation de la section sur les billets d'entrée.
- S2A a proposé à la CMCAS d'organiser, un stage 3 jours/3 vol, qui devrait se réaliser en mai 2025.
- Proposer des journées (Matinée ou après-midi) « initiation » aux adhérents avec des sujets théoriques de base concernant l'aviation.
- Promotion des stages organisés par l'ANEG (ULM, avion, planeur, parachutisme, ...)

Section SQUASH

A la fin de l'année 2024, la section squash compte 14 adhérents, soit 4 de plus que l'année dernière.

La section propose des conditions privilégiées pour pratiquer le squash à Avon Squash ainsi que le padel à Samoreaux à sous deux modalités :

- La location de terrain à un tarif préférentiel par les adhérents
- L'organisation de rencontres tout au long de l'année, 100% pris en charge par la section et ouverts à tous les adhérents.

Loisir :

Le squash est un sport qui se joue essentiellement à deux. Les joueurs de la section ont souvent un "binôme privilégié", avec lequel ils peuvent jouer en réservant un terrain à Avon au tarif privilégié réservé aux adhérents.

Le padel est un sport qui se joue à quatre, c'est une sorte d'intermédiaire entre le tennis et le squash.

La section a organisé en tout 12 rencontres en 2024, une par mois, dont 9 rencontres squash et 3 rencontres padel. Ces événements permettent de réunir les membres de la section, dans un esprit convivial et sportif. La participation à ces tournois est importante, entre 4 et 7 participants sont généralement présents.

Section VOLLEY

La section volley comptait en 2024 32 adhérents (4 femmes et 28 hommes).

L'activité se déroule les mardis et vendredis au gymnase des Hautes Peines mis à disposition par le site des Renardières entre 12h et 13h30. Les sessions sont organisées en mode « loisirs », avec parfois un échauffement d'une dizaine de minutes et surtout une phase de jeu en opposition. Chaque séance rassemble entre 6 et 16 participants, et permet à chacun de progresser.

Les séances d'entraînement et de matches ont eu lieu 2 fois par semaine pratiquement toute l'année, ce qui montre la régularité de la participation des membres.

Cette année, nous avons investi dans du nouveau matériel en remplacement de l'ancien qui commençait à vieillir : filet, mires, ballons, sangles, etc. Un remplacement des poteaux serait à étudier pour l'avenir, ce qui représente un budget conséquent.

Le traditionnel tournoi d'été a eu lieu à nouveau le 4 juin 2024. Une cinquantaine de participants étaient au rendez-vous au gymnase pour un tournoi opposant 7 équipes. Nous n'avons pas de photos sous la main cette année, désolé...

Section YOGA



Présentation générale :

Effectif : 30 adhérents à fin décembre (contre 39 en 2023)

Bureau :

- Présidente : Céline Ilias
- Trésorier : Mike Van Iseghem
- Membres : Dominique Daligault, François Cattier, Anne-Sophie Coince, Solène Le Bourdier

Cours :

Hatha yoga avec Sylvie Kessis le lundi à 12h05

Vinyasa yoga avec Adeline le jeudi (et cours de yin yoga le 1er jeudi du mois) à 12h05

En période hors vacances scolaires

1 cours lundi et 1 jeudi pendant les vacances de février (cours offert aux adhérents)

6 cours entre le 8 juillet et le 29 août avec contribution de 10€/cours

Matériel :

Pas d'achat en 2024, mais des achats importants avaient été faits en 2023

Perspectives 2025 :

- Poursuite des cours au dojo, mêmes jours et horaires
 - Un peu moins de subventions du coseg (nb d'adhérents en baisse entre 2023 et 2024)
- Des tarifs 2025 en légère hausse, avec une option à 40€ pour quelques séances pendant les vacances
- Proposition de cours en extérieur en juin si la météo le permet et proposition d'un pique-nique convivial ensuite

Reconduction du bureau + appel à volontaires

Le bureau sera constitué de : Céline Ilias, Mike Van Iseghem, François Cattier, Anne-Sophie Coince, Solène Le Bourdier, Dominique Daligault, Laurent Mercier.

Le nouveau bureau a été élu par l'assemblée.

6/ Election Bureau / Constitution CODIR

Le comité directeur est constitué du bureau du COSEG, d'un représentant de chaque section sportive et des représentants de la CMCAS Melun.

Les représentants de la CMCAS sont membre du Comité directeur par leur fonction. Ils ne sont donc pas soumis au vote de l'Assemblée Générale.

Représentant de la CMCAS Melun :

Président de la CMCAS : LEFRANCOIS Jean-Louis
Président de la commission SPORTS : BECHU Philippe

Bureau COSEG 2025

Président : CLEQUIN Jean-Pierre
Trésorier : MENARD Jacky
Secrétaire : RONGEON Michaël
Secrétaire adjoint : LIAIGRE David
Membre du bureau : HAAS Daniel

Vote pour les membres du bureau

Pour : 30 / 30 (100 %)
Contre : 0 / 30 (0 %)
Abstention : 0 / 30 (0 %)

Membres du Comité Directeur issus des sections :

LIEU	SECTION	NOM
LES RENARDIERES	ARCHERIE	TOULEMONDE Charles
LES RENARDIERES	BADMINTON	BRINCOURT Thierry
LES RENARDIERES	BALL-TRAP	CHOLLET Denis
LES RENARDIERES	BASKET	RADULESCU Mihai
LES RENARDIERES	CROSS TRAINING	MICHEL Claire
MELUN	CYCLO	RENAUDON Claude
LES RENARDIERES	CYCLO	EMAIN Philippe
LES RENARDIERES	FELDENKRAIS	MARTIN-CABANAS Bruna
LES RENARDIERES	FITNESS	MERIEUX Christophe
MELUN	IKARUS	GUILLOY Kévin
MELUN	KARTING	GAUTIER Christophe
MELUN	MOTO	HURBIN Julien
MELUN	PLONGEE	LEGRAND Patrick
MELUN	RANDONNEE	LOPEZ Norbert
MELUN	S2A	FASSI Maha
LES RENARDIERES	SQUASH	BROUDIN Morgane
LES RENARDIERES	VOLLEY	OUSS Etienne
LES RENARDIERES	YOGA	ILIAS Céline

Le Comité Directeur est validé par l'Assemblée Générale pour 2025.

7/ Questions diverses

Pas de questions relatives à l'assemblée ou dans son environnement.



La séance est levée à 20h15, le président invite l'assemblée à partager un verre de l'amitié.

Secrétaire de séance

Daniel HAAS

Président

Jean-Pierre CLEQUIN

8/ Annexe financier



COSEG MELUN

COMPTE DE RESULTAT 2024

DEPENSES	Exercice	Exercice N-1	RECETTES	Exercice	Exercice N-1
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			SECTIONS		
FRAIS DE REUNION A.G, CODIR, BUREAU....	373,56	280,90	ADHESIONS 2024 AU COSEG	843,00	846,00
FOURNITURES DE BUREAU, INFORMATIQUE.....	69,68	39,25	ADHESIONS 2022 STRETCHING	0,00	18,00
ASSURANCE SATEC	162,00	0,00			
HEBERGEUR SITE INFORMATIQUE	75,60	72,00	PRODUITS FINANCIERS		
			INTERETS LIVRET A CREDIT AGRICOLE	219,09	284,69
DEPENSES D'ORGANISATION PROVISION			PRODUITS D'ORGANISATION PROVISION		
PISCINE MELUN 2023/2024	2 500,00	2 500,00	PISCINE MELUN 2023/2024 PART SECTION	625,00	625,00
SUBVENTIONS VERSEES			SUBVENTIONS RECUES		
SUBVENTIONS 2024 DEPARTEMENT 77	400,00	200,00	SUBVENTIONS 2024 DEPARTEMENT 77	400,00	200,00
SUBVENTIONS 2024 SECTIONS	13 580,00	13 035,00	CMCAS DE SEINE ET MARNE	14 000,00	5 000,00
SUBVENTION MATERIEL CROSSTRaining	1 170,00	1 465,00	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EVRY	750,00	0,00
COSEG SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EVRY	0,00	750,00			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
COSEG SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2023 YOGA	0,00	1 073,27	ARRÊT 2023 SECTION STRETCHING	0,00	818,54
TOTAL DES CHARGES	18 330,84	19 415,42	TOTAL DES PRODUITS	16 837,09	7 792,23
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	-1 493,75	-11 623,19			

BILAN au 31 décembre 2024

ACTIF	Exercice	Exercice N-1	PASSIF	Exercice	Exercice N-1
VALEURS DISPONIBLES 8 813,01 €			CAPITAUX PROPRES 6 938,01 €		
CREDIT AGRICOLE (COMPTE COURANT)	1 290,87	3 003,71	REPORT EXERCICE 2023	8 431,76	20 054,95
CREDIT AGRICOLE (COMPTE LIVRET A)	7 522,14	7 303,05	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	-1 493,75	-11 623,19
DIVERS A RECEVOIR			DIVERS A PAYER		
PISCINE DE MELUN 2023/2024 SECTION	625,00	625,00	PISCINE DE MELUN 2023/2024	2 500,00	2 500,00
TOTAL de l'ACTIF	9 438,01	10 931,76	TOTAL du PASSIF	9 438,01	10 931,76

COSEG MELUN

Calcul subventions 2025

SECTIONS	Lieu	OD / AD	OD / AD	EXT	PART VARIABLE	Mille 500 100	SUBVENTION annuelle
		Section absente A.G. 2024	Section présente A.G. 2024	Section			
		15,00 €	18,00 €	0 €			
ARCHERIE	RENARDIERES	7		0	105,00	500	605,00
BADMINTON	RENARDIERES	13		0	195,00	100	295,00
BALL TRAP	RENARDIERES		5	2	90,00	500	590,00
BASKET	RENARDIERES	9		0	135,00	100	235,00
CROSSTRaining	RENARDIERES		16	0	288,00	Mille	1 288,00
CYCLOTourISME	MELUN		6	0	108,00	500	608,00
CYCLOTourISME	RENARDIERES		7	1	126,00	500	626,00
FELDENKRAIS	RENARDIERES		11	0	198,00	Mille	1 198,00
FITNESS	RENARDIERES	26		0	390,00	Mille	1 390,00
KARTING	MELUN	10		0	150,00	Mille	1 150,00
MOTO	MELUN		63	3	1 134,00	Mille	2 134,00
PLONGEE	MELUN	8		3	120,00	Mille	1 120,00
RANDONNEE	MELUN	64		3	960,00	500	1 460,00
S2A AERONAUTIQUE	MELUN		33	0	594,00	Mille	1 594,00
SQUASH	RENARDIERES	14		0	210,00	Mille	1 210,00
VOLLEY	RENARDIERES	31		1	465,00	100	565,00
YOGA	RENARDIERES		30	0	540,00	Mille	1 540,00
TOTAL adhérents : 366		182	171	13			17 608,00
COSEG : dépenses infrastructures							2 500,00
COSEG : recettes infrastructures							625,00
Total							19 483,00
Subvention CMAS							16 000,00
Fonds propres du COSEG							-3 483,00
CALCUL SUBVENTION 2025 PART...							
VARIABLE : section absente à l'AG ou nbre de délégués insuffisants à l'AG : 15,00 € par OD et AD							
VARIABLE : section présente à l'AG avec nbre de délégués suffisants : 18,00 € par O.D. et A.D.							
FIXE 1000,00 € / 500,00 € / 100,00 € (selon critères sections)							

COSEG MELUN

COTISATIONS 2025

SECTIONS	SITE	OD / AD Section 3 €	EXTERIEURS Section 6 €	TOTAL EFFECTIF fin 2024	MONTANT COTISATION A PAYER
BADMINTON	RENARDIERES	13	0	13	39,00
BALL TRAP	RENARDIERES	5	2	7	27,00
BASKET	RENARDIERES	9	0	9	27,00
CROSSTRACING	RENARDIERES	16	0	16	48,00
CYCLOTOURISME	MELUN	6	0	6	18,00
CYCLOTOURISME	RENARDIERES	7	1	8	27,00
FELDENKRAIS	RENARDIERES	11	0	11	33,00
FITNESS	RENARDIERES	26	0	26	78,00
KARTING	MELUN	10	0	10	30,00
MOTO	MELUN	63	3	66	207,00
PLONGEE	MELUN	8	3	11	42,00
RANDONNEE	MELUN	64	3	67	210,00
S2A Aéronautique	MELUN	33	0	33	99,00
SQUASH	RENARDIERES	14	0	14	42,00
TIR A L'ARC	RENARDIERES	7	0	7	21,00
VOLLEY	RENARDIERES	31	1	32	99,00
YOGA	RENARDIERES	30	0	30	90,00
TOTAUX SECTIONS		353	13	366	1 137,00